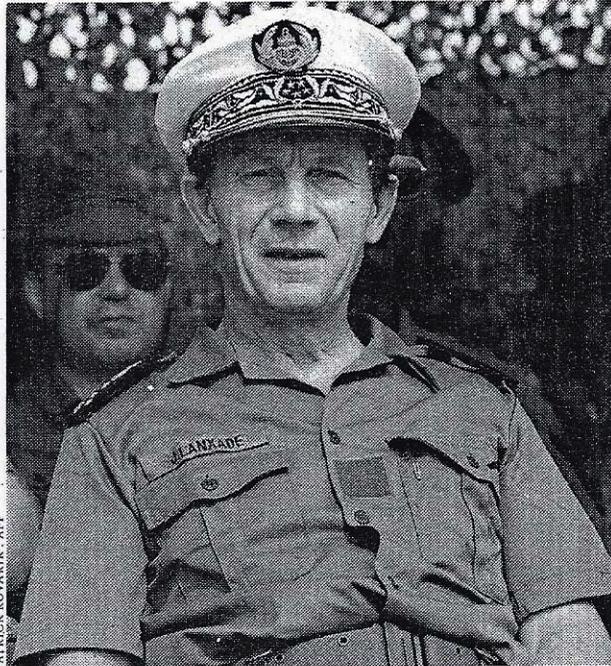


Rwanda: «Paris n'a pas à rougir»

L'amiral Lanxade est le premier militaire auditionné par les députés.

Au Rwanda, les militaires français ont obéi aux ordres et se sont comportés en bienfaiteurs de l'humanité. C'est ce que leur ancien patron, l'amiral Lanxade, est venu dire hier publiquement aux députés de la mission d'information qui l'auditionnaient. «Je le répète, les forces françaises ont agi en se conformant strictement aux décisions des autorités politiques», leur a-t-il assuré. Mieux, elles ont «toujours respecté la dignité de la personne humaine, apportant chaque fois que c'était possible un réconfort aux populations soumises à la violence, protégeant les personnes menacées et soignant les blessés et les malades». L'amiral, aujourd'hui ambassadeur en Tunisie, enfonce le clou: «la France n'a pas à rougir de l'action de ses forces armées [...] C'est pourquoi les soupçons que certains cherchent à faire peser sur elle sont d'une extrême injustice». Les armées «ont été dignes de la confiance des autorités politiques. Au travers de celles-ci, elles méritent la considération des Français», avertit l'ancien chef d'état-major. Voilà les responsables politiques prévenus: pas question que les militaires portent le chapeau dans l'affaire rwandaise.

Ces propos tenus, il ne restait plus à Jacques Lanxade qu'à se prêter au jeu des questions-réponses des parlementaires. En particulier sur les différentes structures militaires et chaînes



L'amiral Lanxade était chef d'état-major des armées de 1991 à 1995.

de commandement qui ont eu leur mot à dire au Rwanda. Ancien chef d'état-major particulier du président de la République (avril 1989-avril 1991) puis chef d'état-major des armées (avril 1991-septembre 1995), l'amiral était au cœur de l'appareil de décision politico-militaire durant les trois opérations au Rwanda: «Noroît», «Amaryllis» et «Turquoise». D'octobre 1990 à août 1994, la France a-t-elle mené simultanément plusieurs politiques, en fonction des différents réseaux (état-major, Elysée, services secrets, Quai

d'Orsay, Coopération, etc.)? En privé, un haut responsable de la défense le craint: «Il y a eu jusqu'à quatre ou cinq chaînes de communications», assure-t-il. De nombreux parlementaires le soupçonnent. Jacques Lanxade, lui, le nie. «Le chef d'état-major des armées ne peut pas accepter que d'autres donnent des directives aux commandants d'opérations sur le terrain. Je ne me suis jamais trouvé en difficulté [à cet égard]. D'ailleurs, je ne l'aurais pas accepté», dit-il. L'état-major particulier (EMP) de la présidence n'a-t-il pas court-

circuité l'état-major des armées? «Lorsque j'étais à l'Elysée, je me suis toujours conformé à la déontologie selon laquelle l'EMP ne doit pas se mêler directement de la conduite des opérations. Je suis absolument persuadé que mon successeur [le général Christian Quesnot, ndlr] s'est conduit de la même façon», avance-t-il. Certes, «c'était techniquement possible: le téléphone marche et l'Elysée a accès aux réseaux de communication» militaires, grâce, notamment, à un «terminal Syracuse» de transmissions sécurisées par satellite.

L'amiral n'a finalement dérapé qu'une seule fois en près de 90 minutes d'audition. Interrogé pour savoir si des militaires français avaient servi à Kigali sous l'uniforme rwandais, il répond: «Je crois que oui. Nous l'avons fait pour qu'ils soient moins facilement identifiés.» L'amiral semble oublier que la plupart des militaires français sont blancs ●

JEAN-DOMINIQUE MERCHET

● Une erreur dans la présentation de l'article du 6/5/1998 sur l'audition d'Hubert Védrine devant la mission d'information sur le Rwanda fait dire au ministre des Affaires étrangères qu'en 1994, c'est-à-dire au moment du génocide, le Rwanda est considéré comme la Suisse de l'Afrique. S'il a utilisé cette comparaison, Hubert Védrine ne l'a, bien entendu, jamais appliquée au Rwanda de 1994. Toutes nos excuses.

Des pompiers amers après l'opération Turquoise

Les membres de l'ONG Dicaï ont été «lâchés» par Paris en 1994 au Rwanda.

Leur truc, c'est les catastrophes naturelles, tremblements de terre et ouragans. On les a vu intervenir en Arménie, au Mexique, ou en Iran. Ce sont des professionnels, des sapeurs-pompiers à 70 %, des médecins, des chirurgiens et d'autres encore, qui se sont constitués en ONG (Dicaï ou Détachement d'intervention contre les catastrophes et de formation) et prennent

«La Défense n'avait qu'à annuler la mission au lieu

propose pour assurer la relève. Contacts au ministère de la Coopération, au ministère de la Défense. Le 2 août, un fax de l'état-major des armées confirme à Pierre Bansard l'intérêt porté à la proposition. Le 11 août, 36 membres du Dicaï et 7 tonnes de matériel partent en transall français, via Bangui en Centrafrique. Destination, l'hôpital Saint François de Cyangugu, à

rapatriement des «pompiers». Bansard décide d'annuler la mission. Le problème c'est de rentrer en France. Un pilote néo-zélandais les sortira d'affaire, in extremis. «La Défense n'avait qu'à annuler la mission

au lieu de nous mettre en danger», dit-il aujourd'hui. Bansard qui n'a jamais réussi à obtenir des explications du ministère aimerait bien raconter son histoire à Paul Quilès ●

M-L. C.

Départ Paris • Prix aller-retour

Reunion 3380 F⁽³⁾